# Ruines d'un établissement romain à Cheseaux près Lausanne

Autor(en): **Cornu, Julien** 

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur

d'antiquités suisses

Band (Jahr): 4 (1880-1883)

Heft 13-1

PDF erstellt am: **28.05.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-155398

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

me serais pas attendu à rencontrer sur cet emplacement. C'est une hache en cuivre pur¹), à double tranchant mesurant 42 centimètres de longueur et pesant plus de 3 kilogrammes (pl. I, fig. 2). Elle est épaisse et massive au milieu et va en s'élargissant aux deux bouts pour former les tranchants élégamment évasés de 12 centimètres de large. Le milieu de la pièce est percé d'un trou cylindrique de 6 millimètres de diamètre. Cette ouverture, trop petite pour recevoir un manche, n'était probablement que l'amorce d'une ouverture plus grande. Toute la hache paraît avoir été travaillée au marteau et à en juger par les tranchants qui sont encore émoussés, elle serait donc inachevée.

Cette hache était-elle destinée à être emmanchée comme nos haches modernes pour servir à l'usage journalier? J'en doute un peu! C'était bien plutôt une arme décorative, l'insigne d'un chef ou hache de commandement? Quant à son origine, il est probable qu'elle n'a pas été coulée sur place, mais qu'elle a été importée de l'étranger, peut-être à l'état de saumon, et, arrivée à destination, elle aurait été martelée et rendue propre à être utilisée.

On a en effet trouvé dans la fonderie de Larnaud de grandes pièces de bronze, de forme analogue à la hache ci-dessus et d'un poids de 3 kilogrammes environ. Ces saumons, grâce à l'absence de tranchants et à l'ouverture médiane par laquelle on passait une corde, étaient facilement transportables et ainsi étaient colportés d'un pays à l'autre par des marchands ou fondeurs ambulants.

Neuveville, Novembre 1879.

Dr. V. GROSS.

3.

## Ruines d'un établissement romain à Cheseaux près Lausanne.

Cheseaux est connu de tous les archéologues suisses qui ont lu la »Description des tombeaux de Bel-Air« par M<sup>r</sup> Fréd. Troyon, et de toutes les personnes qui ont visité le Musée cantonal vaudois auquel ce savant a légué la riche collection des objets recueillis par lui, en fouissant le cimetière de l'époque burgonde qui existait près de ce village.

A dix minutes de Cheseaux, au pied occidental du signal de Morrens, sur un petit plateau allongé d'où la vue s'étend sur le Jura, et où jaillissent deux sources qui alimentent les quatre fontaines du village, se trouve une campagne dite »au Buis« qui, sans aucun doute, à l'époque romaine, a été le centre d'une exploitation agricole.

Là, en effet, dans toute l'étendue d'un champ d'environ trois cents perches et plus loin encore, on rencontre des fondements de murs dessinant des carrés, bâtiments, chambres ou salles de dimensions diverses. C'est en défaisant ces murs pour en utiliser les pierres que l'on a trouvé les restes suivants:

- 1º Briques carrées de m. 0,205 de côté; épaisseur m. 0,044.
- $2^{0}$  » » m. 0.195 » » m. 0.044.
- 3° » » m. 0,225 » » m. 0,044.
- $4^{\circ}$  » » m. 0,6 » » m. 0,05.
- 5º Briques en forme de prisme à base carrée de m. 0,04 de côté, longuer m. 0,15.

<sup>1)</sup> Monsieur *Imer*, pharmacien-chimiste à Neuveville, a bien voulu analyser une parcelle du métal de cette hache et a constaté l'absence complète d'étain ou de tout autre métal qui aurait pu être allié au cuivre. Elle est donc en cuivre pur.

- 6º Brique creuse. Longueur m. 0,33; largeur extérieure m. 0,16; largeur intérieure du wide m. 0,134; épaisseur extérieure m. 0,105; vide m. 0,075. Sur les côtés de l'épaisseur, à peu près au milieu, se trouvent deux trous rectangulaires opposés.
  - 7º Brique oblongue. Longueur m. 0,6; largeur m. 0,2; épaisseur m. 0,044.
- 8º Briques en forme de segment de cercle. Trois formaient un cercle entier de m. 0,22 de diamètre; épaisseur m. 0,048.
  - 9º Tuiles à rebord et crénaux.
- 10° Plaques polies de marbre et de calcaire; épaisseur m. 0,02 à 0,03; largeur m. 0,3; longueur m. 0,6 et plus.
  - 11º Béton de chaux, brique pilée et petit gravier dans les fondements sous les murs.
- 12º Comme plancher se trouve dans la partie la plus basse de l'édifice une couche de béton épaisse de m. 0,3 à 0,4. Ce béton est fait avec de la chaux et du gros gravier dans le fond. La partie supérieure servant de plancher est polie et ne renferme que chaux et sable sans brique pilée. La surface s'étend dans tout le bâtiment.
- 13º Mosaïque grossière, ou pavé composé de chaux et de gros graviers polis à la surface.
  - 14º Mortier de chaux et sable pour les murs. Il est très-dur, difficile à briser.
- 15° Mortier de chaux et brique, pilée très-fin pour le crépi des murs. Ce crépi qui est poli porte des traces de couleurs.
  - 16º Nombreux blocs de tuf, travaillés.
- 17º Mosaïque de m. 3,3 de côté. Elle est formée de pierres blanches et bleues et à l'intérieur de pierres rouges et de pierres violettes arrangées en cœurs. Le croquis de ce parquet est donné dans la pl. II, fig. 1; pl. III, fig. 2.1)
  - 18º Un tuyau en plomb avec une soupape.
  - 190 Des boucles en fer.
  - 20º Quelques morceaux de verre et beaucoup de fragments de poterie non vernie.

Dans les grandes salles de petites colonnes formées avec des briques N° 1, s'élevaient à une hauteur de m. 0,4 à 0,5 ; placées en quinconce à une distance de m. 0,5 les unes des autres. Beaucoup de ces briques portent des traces de feu. Les plaques de marbre étaient placées sur quelques-unes de ces colonnes. Evidemment les propriétaires se chauffaient au moyen d'un hypocauste.

Les fouilles seront continuées et mettront peut-être au jour quelques objets intéressants.

Lausanne, le 30 Août 1879.

JULIEN CORNU,
Instituteur à l'Ecole industrielle\_cantonale.

#### 4.

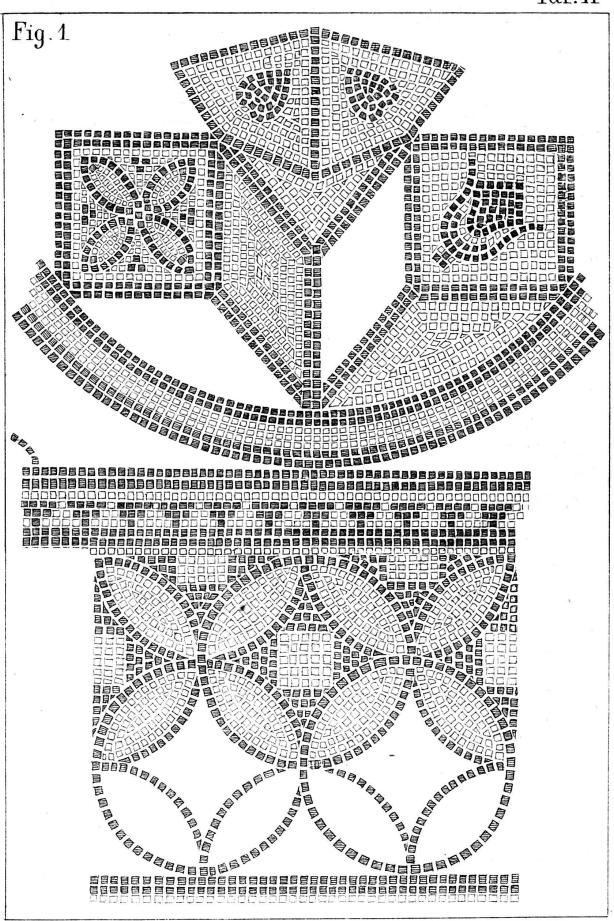
## Römische Alterthümer und Töpfernamen aus Solothurn.

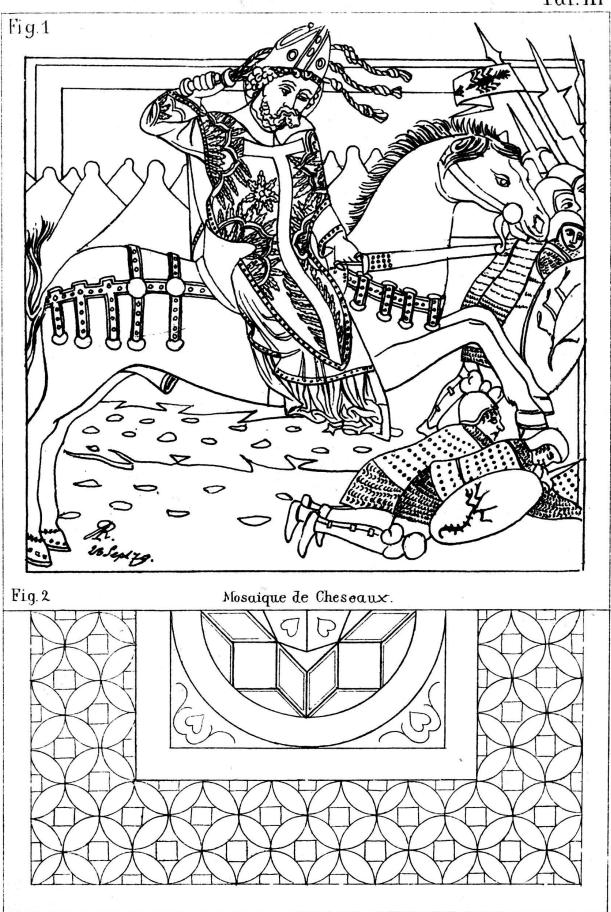
(Taf. I, Fig. 5 bis 12.)

Die hinter dem Gasthofe zum Löwen in Solothurn ausser dem Gemäuer des alten Castrum's zwischen demselben und der am Aarequai liegenden Häuserreihe sich durchziehende sogenannte Löwengasse scheint zur Römerzeit von Wirthen und Weinverkäufern

<sup>1)</sup> Die mit horizontalen Strichen bezeichneten Mosaïksteinchen sind blau, die mit verticalen Strichen bezeichneten sind roth oder violet. Der Grund besteht aus weissen Steinchen.

Taf.II





Anzeiger 1880 Nº 1